

<http://www.ujfp.org/spip.php?article2916>



Le MRAP dépose plainte contre Manuel VALLS

- Lutte contre les racismes et les discriminations - Appels et manifestations -



Date de mise en ligne : vendredi 11 octobre 2013

Copyright © UJFP - Tous droits réservés

Le Conseil National du MRAP a décidé à l'unanimité le dépôt d'une plainte devant la Cour de Justice de la République à l'encontre de Manuel VALLS, Ministre de l'Intérieur, pour provocation à la violence, la haine et la discrimination raciste.

En effet, les propos tenus sur France Inter par Manuel Valls le 24 septembre 2013 selon lesquels les ROMS sont des « populations qui ont des modes de vie extrêmement différents des nôtres et qui sont évidemment en confrontation » ou encore « les ROMS ont vocation à revenir en Roumanie ou en Bulgarie » ou enfin, « j'aide les Français contre ces populations, ces populations contre les français » sont des allégations méprisantes, injurieuses à l'égard des ROMS, qui incitent à la discrimination, à la violence et à la haine.

A l'instar de Brice HORTEFEUX et de Claude GUEANT, Manuel VALLS inscrit dans la continuité une politique de bouc-émissaire.

Le MRAP par cette action en justice reste fidèle à ses valeurs et ses engagements historiques.

Le MRAP sera représenté par Maître Pierre MAIRAT, Avocat.

Paris, le 10 octobre 2013.